



FNEE CGT

Fédération Nationale
des personnels

*des ministères de l'Écologie,
de la Cohésion des Territoires, de la Mer,
des Transports et du Logement*



263 rue de Paris - case 543 - 93515 Montreuil Cedex - Tél. : 01 55 82 88 75 - Mail : fd.equipement@cgt.fr - Site : <https://equipementcgt.fr>

Comité Social d'Administration Ministériel

Réunion du 2 octobre 2023

Déclaration liminaire CGT

Messieurs les ministres
Madame la ministre
Mesdames, Messieurs,

Ce projet de budget n'est pas sérieux ! Face aux enjeux, il n'amorce pas réellement les transitions énergétiques, climatiques, sur la biodiversité, pourtant urgentes et nécessaires.

Ses hypothèses de base ne sont pas sérieuses. Un seul exemple l'inflation en 2024 est prévue à 2,6 %, elle sera bien plus importante (plus du double sans doute, notamment pour l'alimentation, les loyers, l'énergie) en raison du prix du pétrole que la France importe en totalité et dont la « pénurie » est organisée par l'Arabie et la Russie sur fond de guerre en Ukraine. Le prix du baril (97 \$ le 28 septembre) risque fort d'augmenter, et d'être assez fluctuant.

Le « bouclier énergie maintenu », pour les plus pauvres avec un chèque une fois pour toute de 100 euros est une mauvaise plaisanterie et un affront aux personnes en difficulté et aux citoyens que le Gouvernement, sa majorité et le Président de la République continuent de prendre pour des imbéciles.

Le projet prévoit une progression de 1,4 % du PIB. Cette sempiternelle référence au PIB démontre que l'on est toujours sur le paradigme et la culture de la croissance infinie dans un monde fini, ce qui constitue une contradiction majeure et s'oppose aux transitions climatique, énergétique, à la protection de la biodiversité.

Concrètement, pour notre pôle ministériel, ce projet de budget ne place pas l'administration de l'écologie en position de conduire les transitions indispensables par manque de personnel (même si les effectifs augmentent un peu (1 % environ) après des baisses énormes ces 20 dernières années), et par manque de moyens de fonctionnement.

Sans parler du positionnement des directions départementales des territoires et de la mer auprès du Ministère de l'Intérieur, ou encore et de l'organisation des compétences entre niveaux institutionnels qui entraîne budgétairement des affectations de crédits dont l'objet reste flou et qui concernent plusieurs ministères, les collectivités locales etc.

Ce budget en trompe l'œil poursuit les politiques d'austérité et de destruction des services publics et accentue la dégradation des conditions de travail.

Les réorganisations de service n'ont pas réellement cessé entraînant incertitudes et mal être au travail qui touchent nombre d'agents du pôle ministériel. Vous êtes responsable de la santé des agents de vos ministères. Nous vous le rappelons. D'autant plus que ces agents viennent d'en prendre pour deux années de plus avec la contre réforme des retraites dont nous continuons à demander l'abrogation.

Et comme si cela ne suffisait pas, vous attaquez encore les agents au moment de leur départ à la retraite en leur supprimant l'accès aux chèques vacances pourtant bien utiles tant les pensions sont basses. Nous demandons la réouverture immédiate de l'accès aux chèques vacance pour les retraités. Devons-nous vous rappeler le suicide cet été d'un de vos agents tout juste retraité et dont la pension ne lui permettait pas une vie digne ?

Comme nous vous rappelons les accidents en intervention, notamment sur les routes. Le comportement des usagers n'est pas la seule cause de ces accidents qui ont coûté la vie à plusieurs agents ces dernières années. L'organisation et les conditions de travail de ces agents y est aussi pour quelque chose. Ne vous trompez pas de cible et assumez vos responsabilités dans ce domaine.

La DGAC Monsieur le ministre n'est pas un état dans l'état dans notre ministère, et comme ailleurs, la CGT y défend le droit de grève, non comme un totem, mais comme un moyen constitutionnel pour les travailleurs d'exprimer leurs désaccords.

Votre gouvernement soutient une proposition de loi introduisant la déclaration préalable pour les contrôleurs aériens en plus des restrictions existantes au droit de grève.

De fait, par l'accumulation de ces restrictions vous allez très concrètement priver de leur droit de grève les contrôleurs aériens avec à terme des effets pernicioeux sur la sécurité des vols et des populations survolées. Casser le thermomètre n'empêche pas la température d'augmenter.

La CGT considère plus efficace la révision du service minimum actuellement en place afin de se recentrer sur les notions de continuité du service public.

Enfin, pour conclure en revenant au thème du jour, il n'y a pas de « planification écologique » budgétaire ; c'est un budget qui ne permet pas à la France de tenir ses engagements sur l'accord de Paris.

Nous vous remercions de votre attention.